



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 10 février 2010
N° CERTA-2010-AVI-074

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Oracle WebLogic Server

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-074>

Gestion du document

| | |
|-----------------------------|---|
| Référence | CERTA-2010-AVI-074 |
| Titre | Vulnérabilité dans Oracle WebLogic Server |
| Date de la première version | 10 février 2010 |
| Date de la dernière version | – |
| Source(s) | Bulletin de sécurité Oracle du 4 février 2010 |
| Pièce(s) jointe(s) | Aucune |

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- Oracle WebLogic Server 11gR1 (10.3.1 et 10.3.2) ;
- Oracle WebLogic Server 10gR3 (10.3.0) ;
- Oracle WebLogic Server 10.0 jusqu'à MP2 ;
- Oracle WebLogic Server 9.0, 9.1 et 9.2 jusqu'à MP3 ;
- Oracle WebLogic Server 8.1 jusqu'à SP6 ;
- Oracle WebLogic Server 7.0 jusqu'à SP7.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans Oracle WebLogic Server permet l'exécution de code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité dans le composant `Node Manager` de `Oracle WebLogic Server` permet à une personne malintentionnée, non authentifiée d'exécuter du code arbitraire sur le système vulnérable.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section `Documentation`).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Oracle du 4 février 2010 :
<http://www.oracle.com/technology/deploy/security/alerts/alert-cve-2010-0073.html>
- Référence CVE CVE-2010-0073 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2010-0073>

Gestion détaillée du document

10 février 2010 version initiale.